



ZONE	USAGE DOMINANT
R	Résidentiel ou habitation
C	Commerce et service
CI	Commercial-industriel
I	Industriel
S	Public et institutionnel
REC	Récréation
A	Agricole
F	Forestier
CN	Conservation

LIMITE	
—	Lot
—	Zone
- - -	Municipale

SECTEUR DE CONTRAINTE

Zones à risques moindres
 Zones à risques élevés
 Zones inondables

Annexe au plan de zonage (zones de contrainte)
 Plan 92-048 (voir art. 24.1)
 Plan 92-070 (voir art. 24.1)

Règlement numéro 2007-103
 Adopté le 10 décembre 2007
 Entré en vigueur le 12 février 2008.

REV. No.	DATE	NATURE	PAR	APPROUVE
01	2008	MISE À JOUR (2)	ROCHE	
02	2009	MISE À JOUR (3)	ROCHE	
03	2011	MISE À JOUR (3)	M.T.	
04	2012	MISE À JOUR (14)	M.T.	
05	2013	MISE À JOUR (9)	M.M.	
06	2015	MISE À JOUR (8)	M.M.	
07	2016	MISE À JOUR (10)	M.M.	
08	2018	MISE À JOUR (11)	M.M.	
09	2019	MISE À JOUR (1)	M.M.	
10	2020	MISE À JOUR (4)	M.M.	
11	17/02/2021	MISE À JOUR (2)	M.M.	
12	25/01/2022	MISE À JOUR (2)	M.M.	
13	10/10/2023	MISE À JOUR (4)	M.M.	
14	24-01-2024	MISE À JOUR (3)	M.M.	

REV. No.	DATE	NATURE	PAR	APPROUVE
CORRECTION APRÈS TRAVAUX LE _____ PAR _____				

CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU RÈGLEMENT No. ADOPTÉ LE _____

MAIRE : _____ (Ghislain Lévesque)

GREFFIÈRE : _____ (Valérie Haince)



NOM DU PROJET:

PLAN DE ZONAGE

LOCALISATION DU PROJET:



RELEVÉ PAR :	CONCEPTEUR :
DESSINÉ PAR : C. MORIN	VÉRIFIÉ PAR :
VÉRIFIÉ PAR :	APPROUVÉ PAR :
DATE :	ÉCHELLE : 1:5000
RÈGLEMENT No. :	PLAN No. : 2728
CONTRAT No. :	